

Séance du 11 décembre 2015 à 19h00

Sous la présidence de M. Thierry Lacroix, président du conseil, l'ordre du jour est le suivant :

- 1. Appel d'entrée.**
- 2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2015.**
- 3. Communications de la Municipalité.**
- 4. Liste des prochains préavis.**
- 5. Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal concernant le budget pour l'année 2016 et vote.**
- 6. Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal no 35/2015 relatif au crédit complémentaire au budget 2015 pour l'achat de la lame à neige et vote.**
- 7. Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine et vote.**
- 8. Divers et propositions individuelles.**
- 9. Appel de sortie + agape.**

Aucune demande de modification de l'ordre du jour n'étant faite, il sera suivi tel que présenté.

En préambule, M. Thierry Lacroix, président, informe l'assemblée que l'agape aura lieu au café du Jura.

1. Appel d'entrée.

Mme Françoise Monnier, secrétaire, procède à l'appel d'entrée: 35 conseillères et conseillers sont présents et 10 absents. Il s'agit de MM. Eric Berger (malade – excusé valablement), Olivier Mettraux, Armin von Ow, Roland Perusset, Vincent Deriaz, Antonello Boverio, Stéphane Marquis, Mme Jeanne Franssen Conod, M. Antoine Buvelot (malade – excusé valablement) et Mme Margaux von Ow (qui a prévenu de son retard).

2. Acceptation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2015.

La lecture du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2015 n'étant pas demandée, il est accepté avec remerciements à son auteur.

3. Communications de la Municipalité.

M. Julien Cuérel, syndic, fait part des informations suivantes :

- ❖ **Plan directeur régional du Nord vaudois:** le site de l'ADNV et une brochure à disposition des conseillers peuvent être consultés à ce sujet.
- ❖ **Hangar à bois:** les travaux ont débutés cette semaine.
- ❖ **Chauffage à distance:** les deux chaudières ont été changées et tout fonctionne maintenant. Il y aura des portes ouvertes en mars ou avril 2016.
- ❖ **Prix Binding :** les conseillères et conseillers qui ont travaillé le 26 septembre lors de la fête de la forêt sont chaleureusement remerciés par la Municipalité. Les trois projets prévus sont actuellement au stade suivant :
 1. Le sentier des géants est terminé.
 2. La conservation des vieux arbres est en cours.
 3. La chênaie en Feurtille va débuter en janvier 2016. Cela consistera à planter 2,5 ha de chênes. Toutefois, auparavant, il sera nécessaire de couper environ 2,5 ha. La Municipalité demande de ne pas se choquer, car le déboisement sera visible. Quant aux vieux arbres, ils seront bien entendus conservés.
- ❖ **Elections communales 2016 :** les listes d'inscription, tant pour le Conseil communal que pour la Municipalité, sont d'ores et déjà à disposition et les personnes intéressées peuvent passer au bureau à l'issue de la séance, ou auprès du greffe pendant les heures d'ouvertures habituelles. Pour information, au niveau de la Municipalité, M. Gilbert Monnier a décidé de se retirer. Mme Cendrine Cachemaille, MM. Jaques-Yves Deriaz et Julien Cuérel se représentent. Quant à M. François Deriaz, il est encore indécis.

4. Liste des prochains préavis.

Il n'y a aucun préavis à prévoir actuellement.

M. Julien Cuérel, syndic, remercie les présidents des commissions de gestion et des finances d'avoir rapporté dans les meilleurs délais.

5. Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal no 34/2015 concernant le budget pour l'année 2016 et vote.

M. Thierry Lacroix, président, informe l'assemblée de la manière dont il va procéder pour traiter ce sujet : il demandera au président de la commission des finances, M. Gilles Clémence, de lire son rapport. Il donnera ensuite les montants des charges et des revenus pour chaque chapitre et ouvrira la discussion à chaque fois. Enfin, les conclusions du rapport seront soumises au vote.

M. Gilles Clémence, président de la commission des finances, donne lecture de son rapport. Dans cette introduction, la commission des finances constate que, malgré l'augmentation des charges imposées par l'Etat, le budget 2016 est équilibré, avec un excédent de charges de Fr. 4'089.60.

M. Thierry Lacroix, président, donne lecture des montants budgétés au chapitre 1 :

Chapitre 1 : Administration générale.

Charges : Fr. 744'642.00 Revenus : Fr. 172'800.00

La parole n'est pas demandée.

Chapitre 2 : Finances.

Charges : Fr. 585'829.00 Revenus : Fr. 3'117'119.00

La parole n'est pas demandée.

Chapitre 3 : Domaines et bâtiments.

Avant de donner les chiffres du chapitre 3, M. Thierry Lacroix, président, donne la parole à M. Julien Cuérel, syndic, afin de lui permettre de lire l'amendement municipal du 8 décembre 2015. Cet amendement consiste à ajouter Fr. 15'000.00 au budget 2016 sous le poste No 321.3141 "entretien des chalets", visant à effectuer la réfection des fenêtres du chalet de la Côtelette, comme demandé par la commission de gestion dans son rapport sur la tournée de montagne voté le 10 novembre 2015.

M. Eric Deriaz, président de la commission de gestion, remercie la Municipalité d'avoir entendu sa requête.

La parole est fermée et M. Thierry Lacroix, président, soumet au vote l'amendement municipal au budget 2016.

Il est accepté à une large majorité (une abstention).

M. Thierry Lacroix, président, donne lecture des charges et revenus du chapitre 3, charges amendées de Fr. 15'000.00, soit :

Charges : Fr. 1'320'714.30 Revenus : Fr. 1'071'207.25

M. Raymond Deriaz remercie la Municipalité pour la nouvelle présentation du budget. Il demande une explication sur le montant de Fr. 5'000.00 figurant au compte 321.4356 – Forêts – "Participation tiers entretien clôtures".

M. Julien Cuérel, syndic, explique qu'il s'agit de subventions aux amodiateurs et ces subventions devraient être reversées à la commune.

Chapitre 4 : Travaux.

Charges : Fr. 749'618.60 Revenus : Fr. 354'415.00

La parole n'est pas demandée.

Chapitre 5 : Instruction publique et cultes.

Charges : Fr. 473'527.40 Revenus : Fr. 8'050.00

La parole n'est pas demandée.

Chapitre 6 : Police.

Charges : Fr. 214'816.75 Revenus : Fr. 50'900.00

Mme Nadine Perusset demande comment le poste no 670.301 relatif à l'abattoir peut avoir augmenté de Fr. 4'000.-, alors que l'employé communal qui effectuait ce travail ne le fait plus (employé cantonal).

M. Julien Cuérel, syndic, explique que la différence réelle est d'environ Fr. 250.-, car l'employé communal est payé au mois et que cela ne change rien par rapport à lui. Toutefois, c'est une charge supplémentaire pour la commune qui doit l'assumer, au vu du changement de loi relative aux abattoirs.

Chapitre 7 : Sécurité sociale.

Charges : Fr. 705'195.00 Revenus : Fr. 800.00

La parole n'est pas demandée.

Chapitre 8 : Services industriels.

Charges : Fr. 77'037.80 Revenus : Fr. 77'000.00

La parole n'est pas demandée.

Total des charges : 4'871'380.85 Total des revenus : 4'852'291.25
(y.c. amendement)

Excédent de charges : Fr. 19'089.60.

La discussion est ouverte sur l'ensemble : la parole n'est pas demandée.

M. Thierry Lacroix, président, soumet au vote les conclusions du préavis municipal, en tenant compte de l'amendement de Fr. 15'000.00, soit :

- d'accepter le préavis municipal concernant le projet de budget pour l'année 2015 tel que présenté avec un excédent de charges de Fr. 19'089.60.

Elles sont acceptées à une large majorité (une abstention).

M. Thierry Lacroix, président, ouvre une discussion sur l'ensemble.

M. Patrick Tharin demande si le déficit dans le compte des transports publics est lié à la nouvelle cadence des trains.

M. Julien Cuérel, syndic, répond que cela est inclus dans un compte global et qu'une répartition entre les sept bassins de transports sera effectuée après réception des subventions fédérales et cantonales. Ce déficit est surtout lié au RER Grandson-Yverdon et Yverdon-Sainte-Croix.

M. Marc von Ow remercie également la Municipalité pour la présentation plus lisible du budget.

M. Julien Cuérel, syndic, remercie les conseillers pour ces remarques positives et informe que cette présentation sera également adoptée dans les comptes.

Il remercie également l'assemblée d'avoir accepté l'amendement au budget.

La discussion est fermée.

6. **Rapport de la commission des finances sur le préavis municipal no 35/2015 relatif au crédit complémentaire au budget 2015 pour l'achat de la lame à neige et vote.**

M. Gilles Clémence, président de la commission des finances, donne lecture de son rapport.

La parole n'étant pas demandée, M. Thierry Lacroix, président, soumet au vote les conclusions du préavis municipal, à savoir :

- d'accorder un crédit budgétaire 2015 supplémentaire de Fr. 10'000.00 au poste 430.311 pour acquérir une lame à neige triaxiale.

Elles sont acceptées à une large majorité (un avis contraire et une abstention).

La discussion est ouverte et M. Marc von Ow dit que l'ancienne lame à neige rendrait un grand service au Ski-Club. Il remercie la Municipalité d'y penser, le moment venu.

La discussion est fermée.

7. **Rapport de la commission de gestion sur la tournée de plaine et vote.**

M. Thierry Lacroix, président, informe l'assemblée de la manière dont il va procéder pour traiter ce sujet : il demandera au président de la commission de gestion, M. Eric Deriaz, de lire son rapport jusqu'à l'observation. Ensuite, la Municipalité nous fera part de sa réponse à cette observation. La CoGest fera entendre sa décision relative à cette réponse. La parole sera ouverte, après quoi la CoGest terminera la lecture de son rapport jusqu'à la fin, avant de procéder au vote.

Observation no 1 : Terrain synthétique.

La commission de gestion demande à la Municipalité que les tags sur les montants soient supprimés.

Réponse de la Municipalité (M. Julien Cuérel, syndic) :

Les tags sur les montants du terrain synthétique ont été nettoyés.

La Co'Gest accepte la réponse.

M. Julien Cuérel, syndic, relève que le délai de 10 jours n'a pas été respecté entre la réponse à l'observation et la séance de ce jour; toutefois, étant donné que le travail était déjà fait, cela n'a pas posé de problème.

La parole n'étant pas demandée, M. Thierry Lacroix, président, soumet au vote les conclusions du rapport de la CoGest, à savoir :

- D'accepter le rapport tel que présenté en tenant compte des observations formulées par la commission;
- De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion du patrimoine de plaine portant sur l'exercice 2015;
- De donner décharge à la Commission de gestion pour cette partie de son mandat.

Ces conclusions sont acceptées **à l'unanimité.**

8. Divers et propositions individuelles.

- ❖ M. Thierry Lacroix, président, rappelle les dates des séances de 2016 :

Mardi 15 mars 2016

Mardi 03 mai 2016

Vendredi 24 juin 2016

- ❖ M. Thierry Lacroix, président, remercie d'ores et déjà les personnes qui travaillent demain 12 décembre, lors de la cérémonie en l'honneur de notre député fraîchement assermenté, M. Julien Cuérel.
- ❖ Il encourage les conseillères et conseillers à parler des prochaines élections du Conseil communal du 28 février 2016, car il faudra certainement renouveler une partie du Conseil pour la future législature. Il les invite également à s'inscrire dès ce soir ou au plus tard le 11 janvier 2016 à 12h00 dernier délai.
- ❖ Il informe que l'agape prévue à l'issue de la séance aura lieu au café du Jura.
- ❖ M. Thierry Lacroix, président, propose à l'assemblée de visionner quelques photos prises lors de la sortie du Conseil au CERN en janvier 2015, ainsi que lors de la remise du prix Binding à Bâle en juin 2015. Il remercie les auteurs de ces photos, respectivement Mmes Françoise Monnier et Patricia Chambettaz.

- ❖ M. Marc von Ow félicite la Municipalité pour le cadran de la Tour réparé.
- ❖ M. Julien Cuérel, syndic, signale que les listes d'inscription pour la Municipalité et le Conseil communal seront à disposition dès lundi 14 décembre au greffe municipal.
- ❖ Il signale qu'un préavis relatif au statut du personnel communal sera transmis au Conseil au début 2016.
- ❖ Enfin, il remercie le bureau du Conseil communal, M. Thierry Lacroix, président, ainsi que tout le Conseil, pour les échanges fructueux et le travail effectué au cours de l'année 2015. Il souhaite à tous de trouver la paix lors des Fêtes de fin d'année.
- ❖ M. Julien Cuérel, syndic, distribue les livres édités à l'occasion du prix Binding.
- ❖ M. Thierry Lacroix, président, termine en remerciant chacune et chacun pour son engagement au sein du Conseil. Il souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année et donne rendez-vous en 2016.

9. Appel de sortie.

La secrétaire du conseil procède à l'appel de sortie. Mme Margaux von Ow étant arrivée après l'appel d'entrée, 36 conseillères et conseillers sont présents et 9 sont absents.

Monsieur le président Thierry Lacroix lève la séance à 20h10.

Le Président :

La Secrétaire:

Thierry Lacroix

Françoise Monnier